



INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS

COMMUNE DE GONCELIN

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISERE AMONT

Avertissement : seuls les plans de zonage papier
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

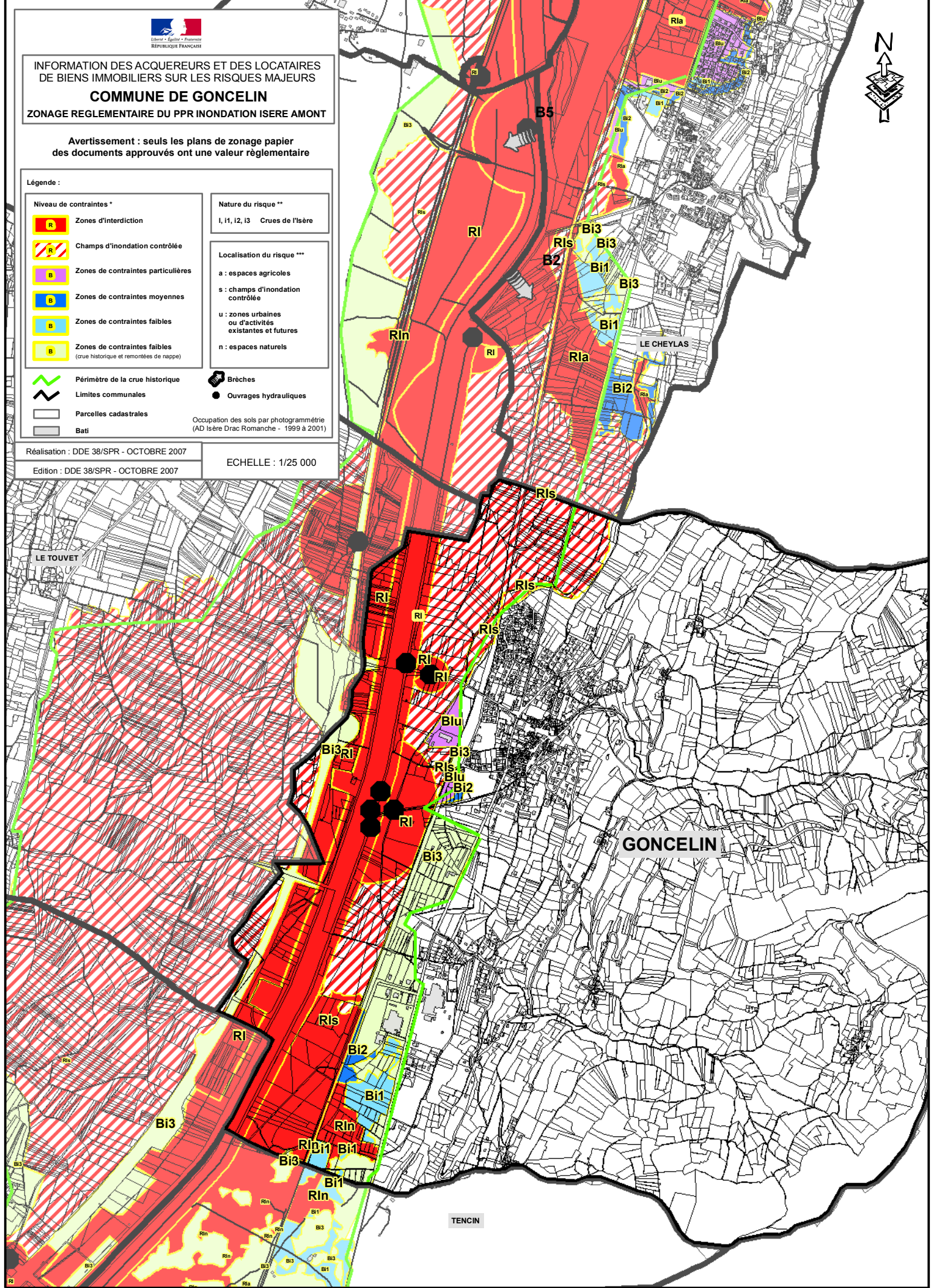
Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
ZONES d'interdiction	1, 11, 12, 13 Crues de l'Isère
Champs d'inondation contrôlée	
ZONES de contraintes particulières	Localisation du risque ***
ZONES de contraintes moyennes	a : espaces agricoles
ZONES de contraintes faibles	s : champs d'inondation contrôlée
ZONES de contraintes faibles (crué historique et remontées de nappe)	u : zones urbaines ou d'activités existantes et futures
Périmètre de la crue historique	n : espaces naturels
Limites communales	Brèches
Parcelles cadastrales	Ouvrages hydrauliques
Bati	Occupation des sols par photogrammétrie (AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)

Réalisation : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000

Edition : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007



LE TOUVET

GONCELIN

TENCIN